

Coup d'arrêt de l'emploi dans l'aéronautique et le spatial en 2020

L'activité dans l'aéronautique et le spatial s'est brusquement arrêtée au début de la crise sanitaire avec un très fort recours au chômage partiel. L'activité partielle longue durée (APLD), fortement mobilisée par le secteur, concerne près de la moitié (24 000) des salariés en activité partielle à la fin de 2020. Au tout début de la crise, l'emploi a moins reculé que dans l'industrie ou dans l'ensemble de l'économie mais il n'a pas rebondi à l'été. L'aéronautique représente 8 % des ruptures de contrat envisagées en 2020 (soit 6 000 ruptures) dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi alors que le secteur n'en avait initié aucun en 2019.

Avant la crise sanitaire, l'emploi du secteur de l'aéronautique était très dynamique : il a augmenté de 25 % entre 2007 et 2019, soit une croissance annuelle moyenne d'environ +1,7 % contre -1,0 % dans l'industrie et +0,2 % dans le secteur privé non agricole (encadré).

Un recours massif et prolongé à l'activité partielle et une mobilisation importante de l'APLD

Alors que la pratique était quasi inexistante avant 2020, près de la moitié des salariés du secteur sont placés pour au moins une heure en activité partielle au mois de mai 2020 (graphique 1, 48 %). Bien que le recours à l'activité partielle reflue un peu durant l'été, il reste bien plus élevé que dans le reste de l'industrie fin octobre (16 % contre 5 %).

Ce recours est important dans toutes les activités du secteur ; toutefois, c'est dans la réparation et la maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux qu'il a été le plus fort (63 % des salariés concernés en mai 2020 contre 49 % dans la construction aéronautique et spatiale et 34 % dans la fabrication d'équipements d'aide à la navigation).

Le secteur mobilise en outre le dispositif d'activité partielle longue durée (APLD) dès le mois d'octobre : sur les trois derniers mois de l'année 2020, environ la moitié des effectifs en activité partielle le sont au titre de l'APLD.

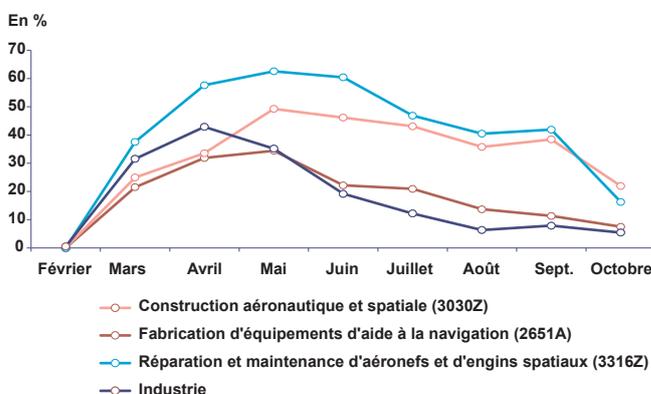
Un recul continu du volume d'emploi

Le volume d'emploi dans l'aéronautique s'est moins contracté durant les premiers mois de la crise que dans l'ensemble de l'industrie ou du secteur privé (graphique 2), essentielle-

ment parce que ce secteur mobilise moins de contrats courts que les autres. En mai 2020, il y est ainsi inférieur de 2,6 % à son niveau de mai 2019, contre environ 5 % dans l'industrie et le secteur privé. Alors que l'emploi rebondit dans le secteur privé et l'industrie dès le mois de juin, la baisse s'accroît dans l'aéronautique. À compter de septembre 2020, le recul du volume d'emploi est plus marqué dans l'aéronautique que dans l'industrie et le secteur privé (-6,5 % sur un an en octobre 2020 contre -2,7 % et -1,5 %).

Le volume d'emploi en CDI dans l'aéronautique, est systématiquement en dessous de son niveau de 2019 depuis août 2020 (graphique 3). Il diminue alors davantage que dans le

FIGURE 1 | Taux de recours à l'activité partielle en 2020

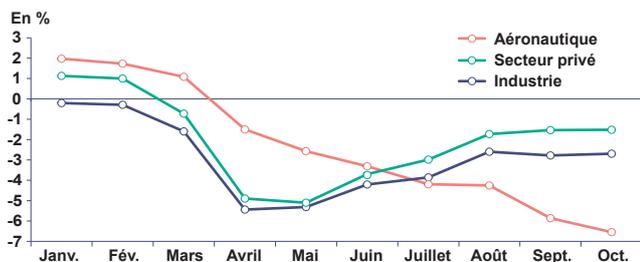


Lecture : 25 % des salariés de la construction aéronautique et spatiale fin 2019 ont été placés au moins une heure en activité partielle en mars 2020.

Champ : Salariés dans l'aéronautique, France entière.

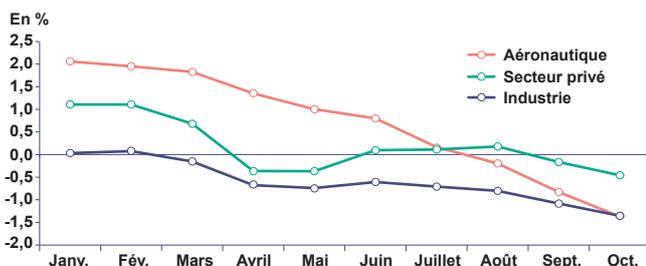
Source : SI APART extraction 2 janvier 2021. Les données postérieures à juin 2020 sont susceptibles d'être révisées.

FIGURE 2 | Glissement annuel du volume d'emploi en 2020



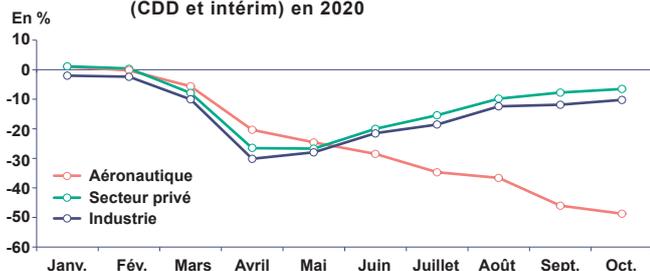
Lecture : Le volume d'emploi dans l'aéronautique baisse de 1,5 % en avril 2020 comparé à avril 2019.

FIGURE 3 | Glissement annuel de l'emploi en CDI en 2020



Lecture : Le volume d'emploi en CDI dans l'aéronautique a baissé de 0,2 % en août 2020 comparé à août 2019.

FIGURE 4 | Glissement annuel de l'emploi temporaire (CDD et intérim) en 2020



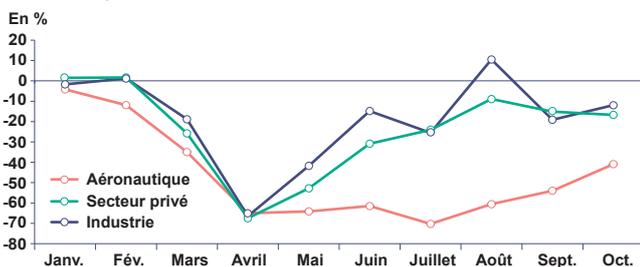
Lecture : Le volume d'emploi temporaire dans l'aéronautique a baissé de 37 % en août 2020 comparé à août 2019.

Figures 2 à 4 :

Champ : Contrats en cours dans le secteur privé, France hors Mayotte, hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs.

Source : DSN, calculs Dares.

FIGURE 5 | Glissement annuel des embauches en 2020



Lecture : Les embauches dans l'aéronautique ont diminué de 64 % en mai 2020 comparé à mai 2019.

Champ : Contrats en cours dans l'aéronautique, secteur privé, France hors Mayotte.

Source : MMO, calculs Dares.

secteur privé mais cependant moins que dans l'industrie où il se replie chaque mois depuis mars.

Les évolutions du volume d'emploi sont nettement plus contrastées s'agissant de l'emploi temporaire. Dans l'aéronautique, la baisse amorcée en mars se poursuit tout l'été, atteignant en octobre 2020 un niveau inférieur de 49 % à celui d'octobre 2019 (après -20 % en avril). Au contraire, la baisse s'atténue à partir du début de l'été dans l'industrie et le secteur privé (jusqu'à atteindre respectivement -10 % et -7 % sur un an en octobre 2020 après -30 % et -27 % en avril graphique 4).

L'effondrement des embauches et un nombre inédit de plans de sauvegarde de l'emploi

Les embauches s'effondrent en 2020 par rapport à 2019 (graphique 5), avec, dans l'aéronautique comme ailleurs, un repli de presque 70 % en avril 2020. Dans l'aéronautique, elles sont encore très loin de leur niveau de 2019 en octobre 2020 (-41 % sur an), alors que la baisse s'atténue entre août et octobre dans l'industrie et le secteur privé.

Au-delà de cet effondrement des embauches, 29 plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) sont initiés en 2020 dans l'aéronautique, pour 52 établissements et environ 6 000 ruptures de contrats envisagées¹, ce qui représente 8 % des ruptures de contrat envisagées dans l'ensemble des PSE de cette période². En 2019, sur cette même période, aucun plan n'avait été engagé dans le secteur.

Émeline Limon (Dares).

La Dares remercie le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiale (Gifas) pour sa relecture attentive.

Encadré • Une mesure spécifique de l'emploi pour englober le secteur de l'aéronautique et du spatial

Cette étude repose sur l'exploitation des déclarations sociales nominatives en 2020. Ces déclarations de paie reçues mensuellement permettent de connaître le détail des caractéristiques associées aux contrats et celles liées aux salariés. Le secteur de l'aéronautique et spatial est défini ici comme l'ensemble des établissements dont l'activité est la construction aéronautique et spatiale, la fabrication d'équipements d'aide à la navigation et la réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux.

Pour saisir les variations conjoncturelles fines, on s'intéresse ici au volume d'emploi mesuré comme le nombre de jours passés sous contrat, en comptabilisant les emplois intérimaires mobilisés par l'aéronautique. Avec cette mesure, la part du volume d'emploi en CDI est plus importante dans l'aéronautique que dans l'ensemble de l'industrie ou du secteur privé 88 % en 2019 contre 83 % dans l'industrie et 79 % dans le privé).

Davantage de précisions et de données [en ligne](#).

¹ SI-Rupco (DGEFP), calcul Dares (extraction avril 2021). Il s'agit d'un nombre de ruptures envisagées au moment de la demande de validation/homologation (ou, à défaut, de l'initialisation) dans le cadre d'un PSE et non du nombre effectif de ruptures de contrats au moment de l'instauration du PSE. Ce nombre est donc susceptible d'être révisé.

² Dares (2021), [tableau de bord mensuel du suivi de la situation du marché du travail](#).

Directrice de la publication
Selma Mahfouz

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Guy Barbut, Bruno Pezzali

Mise en page et impression
Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Dépôt légal
à parution

Numéro de commission paritaire
3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande
dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.



STATISTIQUE
PUBLIQUE